

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

vendredi 09 juin 2023

Article L. 121-17 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie (Ordonnance n°2021-1310 et décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements - applicable à compter du 1er juillet 2022).

N° d'ordre	Référence et objet de la délibération	Décision
1	Délib. n° 34-2023 - Délibération relative à l'attribution d'une subvention de l'Etat - FEI 2023 pour travaux de sécurisation du talus de Kouergoa	Approuvée
2	Délib. n° 35-2023 - Délibération habilitant le maire à demander l'avis de la PS pour engager la modification du PUD	Approuvée
2	Délib. n° 36-2023 - Election des délégués concernant le scrutin des élections sénatoriales	

Affiché en mairie le 23/06/2023 et publié sur le site internet de la commune (www.boulouparis.nc)

